



Jura : sans Internet ni ordinateur, l'octogénaire ne peut pas payer ses impôts

A cause de la dématérialisation des démarches administratives, un homme de 87 ans n'a pu payer ses impôts par chèque. Aucune loi n'oblige les contribuables à posséder chez lui un ordinateur, une tablette, voire un smartphone et un abonnement

Internet. A moins que La Poste offre ce pack informatique à tous ses retraités ?

L'EDITO **Plan contre Plan**

Le gouvernement qui prône la solidarité intergénérationnelle quand il s'agit d'augmenter la CSG, de bloquer ou limiter le pouvoir d'achat des pensions, de traiter les retraités de « nantis » pour mieux les opposer aux actifs nous demanderait aujourd'hui de renoncer à la lutte pour la défense du régime des retraites – que nous envient de nombreux pays- en nous proposant un deal inacceptable : « On ne toucherait plus aux régimes spéciaux pour vous qui êtes nés avant 1963 à condition que vous acceptiez de laisser à vos enfants et petits-enfants moins que ce que vous avez hérités des luttes de vos parents. »

Quel cynisme de penser et quelle naïveté de croire que les retraités sont prêts à sacrifier le devenir de leur propres enfants pour satisfaire leur bien vivre et leurs besoins immédiats.

Imposons à notre Président, à M. Delevoye nos plans G (grèves) et M (manifestations) ceux à même de gagner le plan R (retraites)



**TOUTES
et
TOUS
ENSEMBLE**

Intersyndicale retraités des 9 Après le 8 octobre, rencontre nationale le 21 novembre

Concernant les suites du 8 octobre l'U.C.R. a proposé à l'intersyndicale de poursuivre la mobilisation en réunissant les responsables de toute France, toutes organisations confondues, à Paris pour faire un bilan collectif de nos actions communes et adopter une motion à porter à madame Buzin le même jour.

La date du 21 novembre a été retenue. Nos luttes ont fait reculer Macron sur la CSG et annulé les exonérations fiscales des aides à domicile pour les plus de soixante-dix ans. Cela doit redonner confiance dans la poursuite de nos mobilisations pour aller vers la satisfaction de nos revendications.

L'ÉVIDENCE DE DEMAIN

Monsieur Macron dit que la part de la dépense pour payer les retraites restera à 14% du PIB. Tout d'abord, le PIB pourrait ne pas rester le même ! Imaginez que le PIB soit divisé par deux comme en Grèce (je force un peu c'est pour simplifier). 14% de 2000 milliards ça fait 280 pour payer les pensions, mais 14% de 1 000 cela ne fait plus que 140... il y aura bien des retraites, mais pas franchement du même niveau !

Et même sans ce scénario catastrophe, il va y avoir de plus en plus de monde à la retraite. C'est donc certain que demain, les retraites seront plus faibles.

UN STATUT DU RETRAITÉ ?

*Un statut du retraité permettrait de faire valoir les besoins de cette population.
Les retraités prendraient alors toute leur place dans la société.*

« Statut » désigne, au sens premier du terme un ensemble de dispositions législatives ou réglementaires qui fixent des garanties fondamentales impliquant des droits et des obligations. On parle ainsi d'un statut de fonctionnaire ou de l'étudiant. La notion de statut implique également des moyens financiers, il en est ainsi lorsqu'il s'agit du statut du réfugié ; Mais le statut peut être aussi un ensemble de droits et d'obligations socialement déterminés en vertu de valeurs qui ont cours dans une société, dans un groupe culturel. De ce fait, on parle d'un statut de la femme.

Parler d'un statut du retraité signifie la volonté de changer une image afin qu'il soit regardé comme une composante de la société, au même titre qu'une autre personne. C'est aussi pour marquer le fait que celui-ci

a été un salarié, producteur de richesses, durant sa carrière et qu'il a versé des cotisations. C'est au nom de ces richesses produites et de ces cotisations versées qu'il a des droits à pension.

Le statut de retraité est lié de manière consubstantielle au statut de salarié.

Le terme de retraité contient en soi un lien indéfectible avec les actifs, car le retraité est issu du monde du travail.

Or, ces dernières années, les politiques n'ont eu de cesse de réformer les retraites pour des raisons comptables et pour briser ce lien entre retraité/actif.

Une des étapes les plus importantes a été de ne plus indexer les pensions et les retraites sur les salaires, mais sur les prix, l'inflation.

Aide à l'adaptation du logement des séniors ou des personnes en perte d'autonomie.



Montants

Subvention pour adapter le logement au vieillissement ou à la dépendance.

100 % des travaux financés dans la limite de 5 000 €.

Conditions et modalités : Le logement doit :

- être la résidence principale du senior ou de la personne
- en perte d'autonomie et, le cas échéant, du salarié héber-

geant son ascendant

- **être situé dans le parc privé**
- être situé sur le territoire français (métropole ou DROM).

Bénéficiaires

- Retraité d'une entreprise âgé de **70 ans et plus.**
- Salarié ou retraité d'une entreprise en situation de perte d'autonomie avec un niveau GIR* de 1 à 4.
- Ascendant, âgé de 70 ans et plus ou avec un niveau GIR* de 1 à 4, hébergé chez un descendant salarié d'une entreprise du secteur privé
- Ou propriétaire bailleur dont le locataire correspond à l'un des trois profils ci-dessus.

Les travaux :

Les travaux doivent impérativement être réalisés par un professionnel présentant le label Qualibat.

Le salarié ou retraité, en situation de perte d'autonomie avec un niveau GIR* de 1 à 4, doit justifier de l'intervention d'un opérateur Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) missionné par ses soins pour la réalisation des travaux.

À savoir

Versement des fonds, au plus tard 3 mois après l'achèvement des travaux, sur présentation de factures originales d'entreprises ou de prestataires de services émises depuis moins de 3 mois

Aide soumise à Conditions de ressources(1)

(1) Pour en savoir plus je consulte le site Action Logement, connexion Internet obligatoire <https://piv.actionlogement.fr/simulateur-habitat> ou je prends contact avec le syndicat qui me fera parvenir ce barème

Cumul possible sous conditions

avec un prêt accession Action Logement en cours de remboursement

avec un prêt travaux Action Logement

avec d'autres aides existantes, dans la limite du coût total de l'opération, pour des travaux complémentaires simultanés ou à venir (les aides de l'Anah, de la CNAV et des Conseils départementaux).

ADAPTATION DU LOGEMENT AU VIEILLISSEMENT



14,7%

de pauvres en France selon l'Insee, en hausse en 2018

C'est le taux de pauvreté de la population française en 2018, en augmentation de 0,6 point, soit 500.000 de plus selon des données provisoires publiées par l'Insee, qui pointe en outre une progression des inégalités de niveau de vie.

En 2018, quelques 9,3 millions de personnes (8,8 millions en 2017) étaient en situation de pauvreté monétaire sous le seuil de pauvreté. (60 % du niveau de vie médian : près de 1 065 € mensuels, après impôts)

RETRAITÉS : Les derniers chiffres connus et publiés le 10 septembre 2019 portant sur l'année 2017 nous apprend que cette année-là, la France comptait **1 094 000 de retraités pauvres**, alors que ce chiffre était de 1 048 000 l'année précédente. Soit, une hausse précise de 46 000 personnes en un an.

La CGT revendique d'assurer un niveau de pension d'au moins 75 % du revenu d'activité et d'élever le minimum de pension au niveau du SMIC (pour une carrière complète).

*Honoraires de dispensation
Plus de 300% d'augmentation*



Les pharmacies piochent dans la poche des personnes âgées

Depuis le 1er janvier 2019, le prix de médicaments varie selon les personnes, avec des suppléments pour payer le pharmacien qui « analyse l'ordonnance, assure une éventuelle préparation à la délivrance, conseille les patients ». **Ainsi, une ordonnance de médicaments remboursables et facturés à des personnes de plus de 70 ans (et des enfants jusqu'à 3 ans) est majorée de 0,51 € en 2019 et de 1,58 € (+309%) en 2020.** Le remboursement est pris en charge, si ces médicaments sont remboursables, à 70 % par la Sécu et, pour les personnes qui en ont une, à 30 % par la mutuelle.

De quoi alimenter « le trou » de la Sécurité sociale et de préparer à une future augmentation des cotisations mutualistes !

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - GRATUITE

MARDI 5 NOVEMBRE 2015

10 h30 – hôtel du département – métro Saint Just

Venons nombreux demander des réponses à Madame VASSAL – Présidente du Conseil Départemental des Bouches du Rhône et Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Exigeons la gratuité des transports en commun pour tous
Comme l'ont déjà fait une quarantaine de communes
en France et en Europe...

Ailleurs dans le Monde. LE MONDE ENTIER VEUT LA CHÛTE DU RÉGIME

Comme en France avec les Gilets Jaunes mais aussi avec les Urgences, les pompiers, les postiers, les « insurrections et autres mouvements de protestations » se multiplient partout dans le monde d'une manière inédite mettant en cause la politique néo-libérale des gouvernements en place, l'austérité et l'autoritarisme qui va avec.

Voici un petit topo des résistances populaires récentes ou toujours en cours.

- ✓ Chili : Si la hausse du prix de transport a été levée, l'état d'urgence a été décrété au Chili et Pinera a instauré le couvre-feu à Santiago. Un ras-le-bol général a été déclenché par le coût de la vie en général.
- ✓ Catalogne : Depuis la condamnation des dirigeants indépendantistes ils et elles sont des millions dans Barcelone à manifester et à tenir tête aux Mossos, la police catalane
- ✓ Équateur : Sur fond d'accords du gouvernement avec le FMI, les prix des carburants ont flambé avec des hausses de plus de 120%. Face à la force de l'insurrection le gouvernement n'a eu d'autres choix que de quitter Quito la capitale pour aller se réfugier et par la suite abroger l'augmentation du prix de l'essence. Comme quoi des victoires sont possibles !
- ✓ Hong Kong : Les hongkongais se sont soulevés contre la loi d'extradition de la Chine qui impliquait que Pékin puisse obtenir le transfert de n'importe quelle personne considérée comme opposante au régime, "fugitive" selon leur terme. Des manifestations colossales se sont déroulées d' 1 million, puis 2 millions de personnes
- ✓ Liban : Une nouvelle taxe déguisée aura valu au régime libanais un soulèvement du peuple sans pareil. La mesure visait à taxer les communications de l'application Whatsapp,
- ✓ Irak : Un mouvement de révolte a commencé début octobre. Les manifestants demandent du travail et de meilleurs services publics.
- ✓ Mais aussi Algérie, Haïti, Egypte, Papouasie-Nouvelle-Guinée
- ✓ Sans compter le Rojava qui expérimente une démocratie directe et que ses habitant.es ont donné des milliers de vies pour vaincre Daech et dont les Etats occidentaux ont préféré lui tourner le dos. Depuis le 9 octobre la Turquie bombarde tous les peuples situés au sud de sa frontière. On parle même de génocide, de nettoyage ethnique.
- ✓ Et cette liste n'est ni exhaustive ni prête à être terminée !

**HEURE MENSUELLE
DES RETRAITES CGT
LA POSTE13**

*Pour la défense de nos droits
et acquis, une mobilisation
de toutes et tous est*

INDISPENSABLE

Section Syndicale CGT Retraités FAPT Poste
55 av de La Rose - La Bronette Et est D - 13013 Marseille

PAS SANS VOUS !

La situation sociale du moment avec un appel à la grève reconductible dès ce 5 décembre 2019 exige un engagement de toutes nos forces syndicales. Les retraités de La Poste ne sauraient rester spectateur

de ce formidable mouvement qui est en train de naître sous nos yeux.

Il ne saurait non plus pas question de laisser à quelques-uns, aussi dévoués soient-ils, le soin d'organiser et d'impulser cette lutte.

Aussi, nous te demandons de faire l'effort d'être présent à la réunion mensuelle de novembre.

**A la CGT, si chaque syndiqué compte pour une voix,
chaque syndiqué doit faire entendre sa voix !**